



## PROCES VERBAL DE LA REUNION PREALABLE A LA SOUMISSION DES OFFRES

<b>DAO REF.</b>	MCA-CI/GOODS/CB/279
<b>Intitulé de l'activité</b>	Fourniture et installation de mobiliers scolaires pour l'équipement des collèges de proximité du Projet SKILLS
<b>Objet de la réunion</b>	Conférence préalable
<b>Date</b>	12 août 2022 - 14h00 à 16h00
<b>Lieu</b>	Webconférence via <a href="http://www.Zoom.us">www.Zoom.us</a>

### Etaients présents :

#### **Pour MCA-Côte d'Ivoire :**

- N'Dao Adama, Directeur des infrastructures- SKILLS
- Ane David, Consultant Individuel-SKILLS
- Lisette Bah, Manager en construction-SKILLS
- Joseph BORO, Manager en construction-SKILLS
- 

#### **Pour CARDNO Emerging Markets USA (Agent de Passation des Marchés (PA))**

- Joseph Désiré Tignegré, Spécialiste Sénior en passation des marchés
- N'Guessan Koffi Marius, Spécialiste Junior en passation des marchés

**Pour les Soumissionnaires :** En ligne à travers la plateforme [www.Zoom.com](http://www.Zoom.com)

<b>Numéros</b>	<b>Représentants</b>	<b>Entreprises</b>
<b>1</b>	FAYE Mariam ET DESIRE Camara	ETS KADYDIER
<b>2</b>	SANOGO Fatogoma	PAGIM SERVICES
<b>3</b>	N'GUESSAN Ake Louis	IVOIRE TECHNI BOIS
<b>4</b>	ASSOUMOU Abe Franck Michael	KATALYSS SARL
<b>5</b>	BOIDI Boidi Serge Armand	DEV OF AFRICA SARL

## 1. Introduction

Le Spécialiste Senior en Passation des Marchés et le Directeur des Infrastructures du Projet SKILLS de MCA-Côte d'Ivoire ont souhaité la bienvenue aux participants et ont ouvert la séance qui a démarré par un tour de table ayant permis à chaque participant de se présenter et présenter l'entreprise qu'il représente.

Pour ce Dossier d'Appel d'Offres (DAO) relatif à la **fourniture et installation des mobiliers scolaires pour l'équipement des collèges de proximité du Projet SKILLS**, une présentation PowerPoint articulée autour des aspects de passation de marchés ainsi que sur les aspects techniques du DAO a été faite respectivement par Joseph Désiré Tignegré et par David Ane.

Ensuite, s'en est suivie la séance des questions/réponses tel que reporté à la section 2 du présent procès-verbal (PV).

Avant de clôturer la séance, il a été signifié aux représentants des soumissionnaires, qu'ils pouvaient poser en ligne, les questions supplémentaires qu'ils auront concernant le DAO et/ou de transmettre d'éventuelles demandes d'éclaircissements par courrier électronique au plus tard **14 jours** avant la date de soumission, afin que des réponses puissent être fournies à tous les Soumissionnaires au plus tard **10 jours** avant la date de soumission.

Les demandes d'éclaircissements doivent être envoyées à l'Agent de Passation de Marchés à l'adresse électronique suivante [MCAcotedIvoirePA@cddid.com](mailto:MCAcotedIvoirePA@cddid.com) avec en objet du mail : « CB279- Mobiliers CdP ». L'équipe MCA-Côte d'Ivoire/PA en collaboration avec l'équipe Projet en retour apporteront les réponses nécessaires qui seront diffusées à tous les participants et soumissionnaires enregistrés.

## 2. Questions / Réponses

Q1	Si nous disposons déjà de l'attestation de bonne exécution pour un contrat exécuté, avons-nous encore besoin de joindre le contrat et le PV de réception définitive relatifs à ce contrat ?
R1	Oui, il faut s'en tenir aux instructions du DAO <b>5. Critères de post-qualification</b> <b>1.</b> Aux fins de vérification : Fournir les attestations de bonne exécution, des bordereaux de réception provisoires et/ou définitifs, des extraits de contrats avec au moins 80% d'achèvement, etc. Toutefois, le Maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas considérer les procès-verbaux de réception provisoire s'il détermine qu'il n'y a pas de justification raisonnable de l'absence de procès-verbaux de réception définitive sur ces contrats malgré l'expiration du délai de parfait achèvement des prestations fournies.
Q2	Prière de clarifier cette phrase du DAO : « Nous ne participons pas en tant que Soumissionnaire ou sous-traitant à plus d'une offre dans le cadre de cet appel d'offres ».

<b>R2</b>	<b>Le Principe fondamental à retenir est qu'un même soumissionnaire ne peut soumettre plus d'une offre pour le même marché. Ce faisant, tout faire pour ne pas se retrouver dans ce cas.</b>
Q3	<b>Condition : Au moins 3 marchés de mobiliers scolaires</b> Est-ce qu'un potentiel soumissionnaire, n'ayant jamais exécuté de marché de fournitures de mobiliers pourrait soumissionner à cet appel d'offres ?
<b>R3</b>	<b>Il faut s'en tenir aux exigences du DAO. Conformément au point ci-dessous :</b> <b>5. Critères de post-qualification</b>  1. Lot 1 et Lot 2 : Avoir exécuté de manière satisfaisante au cours des dix (10) dernières années au moins trois (03) marchés de fournitures de mobiliers scolaires (salle de classe et / ou de formation) d'une envergure comparable à un collège de base 2 (8 salles de classes) soit environ 320 élèves.  Aux fins de vérification : Fournir les attestations de bonne exécution, des bordereaux de réception provisoires et/ou définitifs, des extraits de contrats avec au moins 80% d'achèvement, etc
Q4	Est-ce qu'il y aura une autre conférence préalable ?
<b>R4</b>	<b>NON, Conformément à la Clause IS 8.2 du DAO, une seule réunion préalable à la soumission des offres a eu lieu ce jour 12 août 2022 à 14h00. Il n'en est pas prévu d'autre dans le DAO.</b>
Q5	Peut-on retrouver cette présentation de la conférence préalable dans le DAO.
<b>R5</b>	<b>NON.</b> Il faut s'en tenir exclusivement au DAO qui seul contient l'ensemble des conditions de concurrence pour ce marché. Cette présentation retrace de façon succincte les grandes lignes du DAO et donne des orientations aux soumissionnaires pour faciliter la préparation de leurs offres et en aucun cas, ne saurait remplacer le document de base qu'est le DAO. Toutefois, cette présentation sera partagée avec le PV de la conférence à tous les soumissionnaires potentiels.

Avant de clôturer la conférence, le Directeur des infrastructures- SKILLS et l'Agent de Passation des marchés ont remercié les participants à la conférence en réitérant le fait que les réponses seront données à toutes leurs préoccupations et seront communiquées aux entreprises inscrites à la conférence ainsi qu'à toutes celles ayant manifesté leur intérêt sans toutefois manquer de s'excuser pour les désagréments consécutifs aux quelques soucis de connexion et de partage Zoom rencontrés en début de conférence.

En outre, les participants à la conférence peuvent toujours envoyer les questions qu'ils n'ont pas pu poser au cours de la conférence, par email à l'Agent de Passation des marchés et une réponse leur sera donnée dans les délais prescrits par le DAO.

## Annexes

### **Présentations faites au cours de la conférence préalable (fichier attaché)**



CB279-Mobiliers  
PPT.pptx\_Revue TIGNI